



VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 Juin 2023

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 6 Présents : 21 Qui ont pris part au vote : 27 QUORUM : 15	L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six juin à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la Salle des élus sous la présidence de Monsieur Claude MERLY, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.
<u>Date de la convocation</u> 19.06.2023 <u>Date d'affichage</u> 19.06.2023	PRÉSENTS : Mrs Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Donato MIRAGLIA, Pascal ROUSSEAU, Bertrand RADIGOIS, Philippe DESCHODT, Quentin BERNARD, Éric EGO, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Carole HURIAU, Catherine KOPEC, Bernadette DEHAENE, Anne-Marie MASTROMONACO, Sylvie ROUSSELLE, Cathy NOTOT-GOS, Frédérique FERREIRA, Audrey VERHAEGHE, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN ABSENT : ABSENTS EXCUSÉS : Mmes Séverine FRACKOWIAK, Mélanie DELANNOIS, Martine DELZENNE, Ms Bernard DELEMER, Serge BEAREZ, Régis NOTOT ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Mélanie DELANNOIS à M. Quentin BERNARD, Mme Séverine FRACKOWIAK à M. Carole HURIAU, Mme Martine DELZENNE à Mme Catherine KOPEC, M. Bernard DELEMER à M. Pascal ROUSSEAU, M. Régis NOTOT à Frédérique FERREIRA, M. Serge BEAREZ à Mme Cathy NOTOT-GOS SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Carole HURIAU

Délibération n° 52/2023/CM/CM

Objet : Convention de fourrière avec le Garage 59 de Somain – Modification des tarifs

Vu la délibération du conseil municipal n° 06-67 du 25 septembre 2006 portant sur la passation d'une convention de fourrière avec le garage 59 de Somain,

Considérant qu'il convient de modifier les tarifs applicables,

L'Assemblée délibérante est sollicitée afin d'approuver les tarifs proposés en annexe à la présente.

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 27 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Claude MERLY

VEHICULE EN FOURRIERE

TARIF 2023

ENLEVEMENT

121,27 Euros TTC / 101,06 HT

GARDIENNAGE

6,42 Euros TTC / 5,35 HT par jour

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

28/06/23

ID : 059-215903758-20230626-2023_CM_804-DE



SCOOTER FOURRIERE

TARIF 2023

ENLEVEMENT

45,70 Euros TTC / 38,10 HT

GARDIENNAGE

3,00 Euros TTC / 2,50 HT par jour

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 28/06/23

ID : 059-215903758-20230626-2023_CM_804-DE

